

L'impact de la taxe sur la valeur ajoutée sur le budget de l'Etat en Algérie

The impact of value added tax on the state budget in Algeria

Zaid Hizia¹, DRAA MESSEOUA Redha^{2*}

¹Ecole National Supérieur de la statistique et économie appliquée, Algérie, hizia.zaid@gmail.com

²Ecole National Supérieur de la statistique et économie appliquée, Algérie, redhainps@gmail.com

Date de réception : 29/10/2022 ; **Date d'acceptation:** 11/12/2022 ; **Date de publication :** 31/12/2022

Résumé: La taxe sur la valeur ajoutée est considérée comme l'une des ressources les plus efficaces financièrement. Il s'est avérée comme un outil efficace pour les recettes budgétaires ainsi que sur le financement des dépenses budgétaires. Cet article a pour objectif de définir le rôle et l'impact de la TVA dans le budget de l'état algérienne. Nous portons essentiellement sur l'impact de la taxe sur la valeur ajoutée sur le budget de l'Etat en Algérie au cours de la période (1992-2020). A travers la composition de la TVA dans les recettes publiques ainsi que sa capacité à financer les dépenses budgétaires, en utilise un modèle ARDL, les résultats obtenus affirment que l'effet de la TVA est généralement n'est pas considérable au regard de son impact sur les recettes et les dépenses publiques. et donc sur le budget de l'Etat.

Mot clé1: TVA, budget de l'Etat, Recettes budgétaire, Dépenses budgétaire, modèle ARDL.

ABSTRACT: The value added tax is considered one of the most financially efficient resources. It has proven to be an effective tool for budgetary revenues as well as for financing budgetary expenditures. In this study, we try to measure the impact of the value added tax on the state budget in Algeria during the period (1992-2020). We use an ARDL model to examine the composition of the VAT in public revenues and its capacity to finance budgetary expenditures, the results obtained affirm that the effect of the VAT is generally not considerable with regard to its impact on public revenue and expenditure. And therefore on the state budget.

Key word: VAT, State budget, Budget revenue, Budget expenditure, ARDL

* DRAA MESSEOUA Redha, redhainps@gmail.com

INTRODUCTION:

Depuis le 20^{ème} siècle l'impôt est la source principale de financement de l'Etat et l'instrument essentiel de la politique sociale et économique des pays à travers le monde, en Algérie la fiscalité représente environ de 30% à 40% de source financière de budget ce qui impose à l'Algérie de viser une augmentation de la ressource fiscal pour résoudre la problématique d'économie de rente qui souffre l'Algérie dès l'indépendance, une amélioration de système fiscale qui base sur les différent types connus des impôts et taxe et à une degré plus importants sur la pertinente taxe qu'est connu sous le nom de la taxe sur la valeur ajoutée tout en portant connaissance de coïncidences économique actuelle surtout après une vaste pandémie de covid-19 qui a touché tous les secteurs.

La crise de covid-19 qui a frappé le monde entier est d'abord une crise sanitaire mais son impact va bien au-delà du secteur de la santé et les conséquences sont ressenties sur tout le secteur économique et social. La recherche d'impact socio-économique de la précédente crise surtout à l'égard de l'économie algérienne qui met toute sa masse sur la rente pétrolière en veut de financement de l'activité publique représenté essentiellement par le budget de l'état, l'Algérie est afin de déployer vers une nouvelle méthode de financement de budget vise de passer à un financement durable basé sur la fiscalité prenant comme une principale source la part de la taxe sur la valeur ajoutée. Par conséquent, à travers cet article, nous tenterons de répondre à la problématique suivante :

Quel est l'impact de la taxe sur la valeur ajoutée sur le budget de l'Etat?

L'importance de cet article est double : le premier est qu'il touche la composante la plus importante de l'économie (impôts, finances publiques), ce qui nous donne l'opportunité d'élargir le champ de réflexion et de développement profond pour étudier la réglementation fiscale algérienne sur les principales composantes de budget de l'état. Le second est le besoin de l'État algérien à des recettes ordinaires après les fluctuations fréquentes de recettes pétrolières en raison de la baisse des prix du pétrole

Les principaux objectifs de cet article sont les suivants :

- Étudie les conséquences de la TVA sur le budget de l'Etat algérienne.
- Répondre à la question principale ainsi que les questions secondaires précédemment lancées.
- Diagnostiquer les informations dans l'esprit de lecteur et faire des suggestions au cœur du sujet qui sert les recherches similaires.

I. généralité sur le budget publique de l'état:

I.1 Définition: Le budget de l'État peut être défini comme l'ensemble des documents votés par le Parlement qui prévoient et autorisent les ressources et les charges de l'État pour chaque année. C'est donc un acte de prévision et d'autorisations annuelles de perception des impôts et de dépense des deniers publics (W.Franck, 2016)

Le budget de l'Etat, constitue pour l'économie et l'Etat Algérien le moyen et l'instrument nécessaire pour mettre en place les infrastructures économiques et sociales susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire national(finances, 2012)

En Algérie, le budget est déterminé par deux textes législatifs présumés être la base ou le fondement des finances publiques et leurs exécutions.

Le premier texte est la loi 84-17 du 07 juillet 1984 relative aux lois de finances dont l'article 6 dispose : « Les recettes et les dépenses définitives de l'Etat fixées annuellement par la loi de finances et réparties selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, constituent le budget général de l'Etat ».

Le deuxième texte est la loi 90-21 du 18 Août 1990 relative à la comptabilité publique dont l'article 3 dispose : « le budget est l'acte qui prévoit et autorise pour l'année civile, l'ensemble

des recettes, des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement dont les dépenses d'équipement public et les dépenses en capital ».

I.2 Les principes budgétaires : La procédure budgétaire est définie par un ensemble de règles qui doivent être observées et qui fixent non seulement le contexte juridique, les étapes à franchir et le rôle des acteurs à chacune d'entre elles mais encore les principes à respecter dans l'élaboration du document budgétaire lui-même :

A-Le principe de l'unité budgétaire : selon le principe traditionnel d'unité budgétaire l'ensemble des dépenses et des recettes budgétaires doit être présenté dans un document unique.

B- Le principe de l'universalité: Ce principe consiste à fondre en une seule masse les ressources fiscales et autres produits et à imputer l'ensemble des dépenses publiques sur cette masse de recettes. Le principe de l'universalité permet de connaître et de contrôler le montant exact des dépenses publiques. En fait, ce principe permet d'éviter que certains services publics ne disposent de fonds propres et ne réussissent ainsi à acquérir une indépendance à l'égard des autorités centrales (sadi, 2018)

C-Le principe de la spécialité : Selon les dispositions de l'article 20 de la loi 84-17 les crédits sont spécialisés par chapitres pour le fonctionnement et par secteurs pour l'équipement.

D-Le principe d'équilibre : Un budget est établi en équilibre si les recettes sont égales aux dépenses. Un déficit budgétaire est la situation dans laquelle les recettes de l'État (hors remboursement d'emprunt) sont inférieures à ses dépenses (hors emprunt) au cours d'une année. C'est donc un solde négatif.

E- Le principe de sincérité : Ce principe est nouveau. Il a été ajouté dans les pays où la réforme budgétaire est intervenue avec l'adoption de la Loi Organique relative aux Lois de Finances. Il consiste à obliger l'exécutif à arrêter les dépenses et surtout les recettes de manière réaliste et donc sincère.

Pour assurer le respect de ces principes budgétaires, les finances publiques font l'objet d'un contrôle présent à toutes les étapes de la vie financière de l'Etat.

I.3 Les types du budget de l'Etat : Il existe trois types de budget dont :

A-Le budget générale de l'état: « Les recettes et les dépenses définitives de l'Etat fixés annuellement par la loi de finances et répartis selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur constituent le budget général de l'Etat. » (finances, loi de finance, 1984)

B- Les budgets annexes: Selon l'article 44 de la loi 84-17 : « les Budgets annexes sont les opérations financières des services de l'Etat que la loi n'a pas doté de la personnalité Morale et dont l'activité tend essentiellement à produire des biens ou à rendre des services donnant lieu au paiement de prix, peuvent faire l'objet de Budget annexes. » (finance, 1984)

C-Les comptes Spéciaux du trésor: Selon la loi organique « les comptes Spéciaux du trésor retracent des opérations qui interviennent dans des domaines spécifiques justifiant une souplesse de gestion incompatible avec le respect des principes Budgétaires. Les comptes spéciaux sont relatifs à des opérations et non à des services ou organismes. » (loi, 2016)

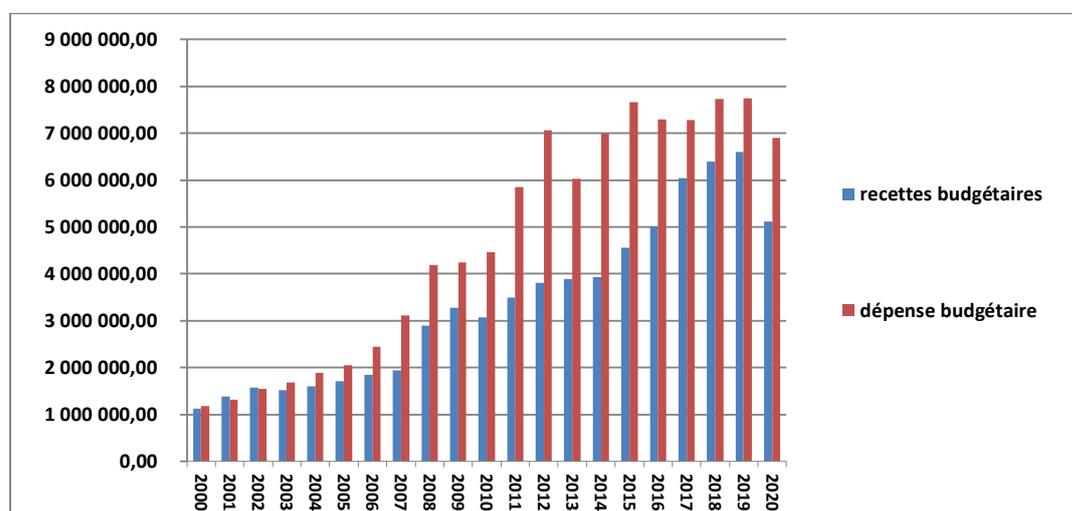
I.4Le budget et l'actualité socio-économique en Algérie Depuis le début de l'année 2021, les signes fondamentaux d'une reprise de l'économie mondiale en relation avec le reflux de la pandémie du Covid-19 ouvrent de nouvelles perspectives favorables pour l'ensemble des économies, notamment, celles développées et émergentes.

Dans un tel contexte, les principaux indicateurs macroéconomiques et budgétaires de notre pays confirment une certaine reprise de l'activité économique et montrent une prise en charge des besoins des citoyens en matière de revenus et de couverture sociale et sanitaire. Ce qui a fait de l'année 2021 une année consacrée à la stabilisation des fondamentaux de notre économie, à travers un retour progressif de l'activité économique à des niveaux permettant le rattrapage des pertes subies en 2020 et une atténuation des déséquilibres internes et externes des comptes de l'Etat.

En premier lieu concernant le budget de l'Etat, le Gouvernement, en application du programme de Monsieur le Président de la république, poursuit la mise en œuvre de la stratégie qui repose sur la maîtrise de la dépense publique et l'amélioration progressive des recettes fiscales, tout en préservant le soutien de l'Etat aux populations vulnérable à travers les transferts sociaux. C'est ainsi qu'en plus des transferts sociaux, notamment, les subventions, l'Etat a renforcé la couverture sociale et sanitaire par l'octroi au titre de l'année 2021 des dotations budgétaires pour soutenir les pertes de revenu des ménages et la baisse de l'activité des entreprises et des professions libérales par des mesures financières et fiscales relatives aux reports des paiements arrivés à échéance pour les remboursements des crédits et intérêts ainsi que les paiements fiscaux. Dans le cadre de l'atténuation des impacts de la crise sanitaire du Covid-19, l'Etat a alloué des dotations budgétaires au titre l'exercice 2021 qui se sont élevées à près de 530,0 Mrds DA, (finances, la situation économique et sociale au cours des 5 premier mois de 2021, 2021)

A- Les dépenses publiques: le graphe suivant représente l'évolution du budget de l'état entre (2000-2020)

Figure (01): Evolution du Budget Général de l'Etat en Algérie entre (2000-2020)



Source : élaboré par nos soins à partir de les données de la DGI

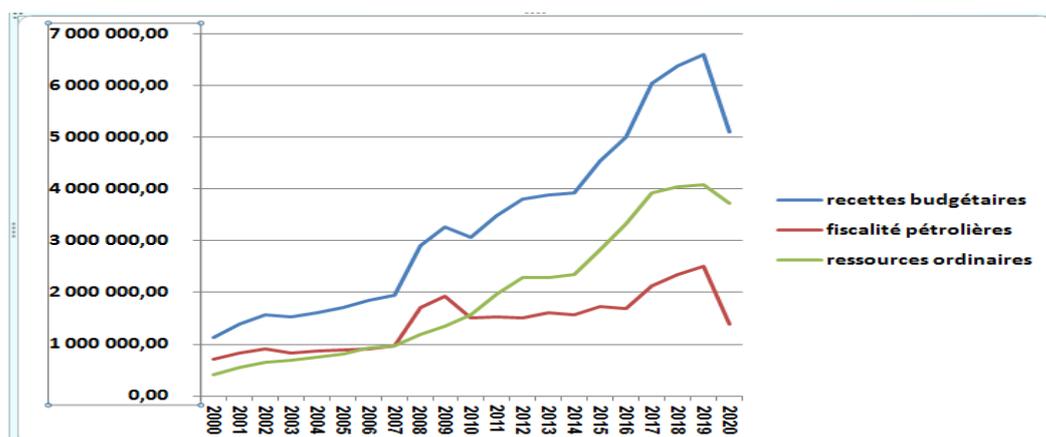
A travers la représentation graphique, nous pouvons dire que le budget général de l'Etat Algérien a connu une tendance haussière tout au long de la période étudiée.

En effet, entre 2000-2008 le budget est passé d'environ deux mille Milliards de dinars à 7 milles Milliards de dinars, les années 2009/2010 marquées comme une période de stagnation du Budget. Et entre 2011-2019, on observe une hausse fluctuante du budget général de l'Etat, et enregistre en fin de période environ 14 milles Milliards de dinars. Dès 2020 (période covid) on marque une chute dans le budget général de l'Etat et atteint environ 12 mille milliard de dinars.

A la faveur de la hausse des prix du pétrole sur le marché mondial, les pouvoirs publiques ont entré dans une phase de relance économique, et ont poursuivi une politique budgétaire expansionniste qui se traduit par d'importantes Programmes ; le 1er programme dénommé Programme de Soutien à la Relance Economique (PSRE), qui a été mis en œuvre sur la période allant de 2000 à 2004, deuxième programme intitulé, Programme Complémentaire de Soutien à la Croissance (PCSC), entre 2005 et 2009, Programme de Consolidation à la Croissance Economique (PCCE), entre 2010 et 2014, constitue la 3ème phase de ce processus de développement à atteindre et enfin le quatrième programme intitulé Programme d'Appui à la Croissance Economique (PACE), qui a débuté en 2015. (Z.Akli, 2016)

B- Les Recette bibliques: Les recettes budgétaires sont l'ensemble des ressources mises à la disposition de l'Etat pour la mise en œuvre des politiques publiques. Chaque année, elles sont systématiquement inscrites dans le budget de l'Etat. Ces ressources proviennent des recettes fiscales (RF) constituées d'impôts directs et d'impôts indirects et des droits de douane qui sont prélevés à la fois sur les personnes physiques et morales. Et les autres recettes proviennent des recettes non fiscales (RNF). Le graphe suivant représente l'évolution des différentes recettes budgétaires en Algérie sur la période de (2000-2020)

Figure (02): Evaluation des recettes budgétaires en Algérie entre (2000-2020)



Source : élaboré par nos soins à partir de les données de la DGI

La figure au-dessus représente l'évolution des recettes budgétaires en Algérie sur une période de 20 ans en fonction des deux variables fiscalités pétrolières et ressources ordinaires. Le graphe a connu un état progressif sur la période 2000-2018 ou on a constaté une valeur maximale de trois variables, après une chute sur les deux dernières années. Concernant la fiscalité pétrolière cette variable a connu sur la période 2000-2007 une stagnation approximative suivi par une tendance haussière en 2008-2010 et en 2011 une chute enchaînée par une stagnation approximative en 2012 où la fiscalité pétrolières a connu pour la première fois un niveau inférieure à la fiscalité ordinaire jusqu'en 2016 à cause de la crise pétrolière et chute de prix de baril. Fini par une chute sur les deux dernières années. Cette chute connue par les trois variables sur la période 2018-2020 peut s'expliquer par la crise économique algérienne ainsi la crise covid-19.

Concernant la contribution de la fiscalité pétrolière et la fiscalité ordinaire aux recettes publiques les tableaux (1) et (2) représente l'évolution de la part des deux dernier dans l'ensemble des recettes budgétaires en Algérie

Tableau. (1) La contribution de la Fiscalité Pétrolière aux Recettes Budgétaires entre (2002-2020)

Années	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020
La part de la fiscalité pétrolière sur les recettes budgétaire (%)	58	54	50	59	49	40	40	34	37	27

Source : élaboré par nos soins à partir de les données de la DGI

A travers le tableau ci-dessus nous constatons que durant la décennie 2000 la fiscalité pétrolière a contribué efficacement aux recettes Budgétaires Totales, et représente, en moyenne entre 40% et 60% des recettes budgétaires. À partir de 2010, la part de la fiscalité pétrolière marque un recul continue et enregistre en 2020, 27% seulement des recettes budgétaires

Tableau. (2) La contribution de la Fiscalité ordinaire aux Recettes Budgétaires entre (2002-2020)

Années	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2014	2016	2018	2020
La part des recettes ordinaire sur les recettes budgétaire(%)	42	46	50	41	51	60	60	66	63	73

Source : élaboré par nos soins à partir de les données de la DGI

Le tableau ci-dessus retrace en Pourcentage les recettes de la ressource ordinaire dans les recettes budgétaires Totales sur la période [2002-2020], le début de la période marqué par une faible pourcentage des recettes ordinaires entre [30% et 50%], c'est à partir de 2012 qu'on observe des pourcentages un peu élevé due essentiellement à l'amélioration du système fiscales et de recouvrement des recettes fiscales.

II. La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA):

II. **1 Définition de la TVA:** La TVA est un impôt indirect sur la consommation ou encore un impôt sur la dépense. C'est le consommateur final qui en supporte la charge définitive. (gullot, 2016, p. 13)

La TVA est une taxe sur le chiffre d'affaires, c'est-à-dire, comme son nom l'indique, qu'elle s'applique à toutes les opérations réalisées par l'entreprise, quelle que soit la forme juridique que revêt cette entreprise. Mais la TVA n'est pas, à proprement parler, une charge pour l'entreprise puisqu'elle peut la répercuter sur la personne à qui elle adresse sa facture. (Bernard, 2013, p. 113)

II.2 Caractéristique de la TVA

La taxe sur la valeur ajoutée se caractérise par le fait qu'elle :

- **C'est un impôt réel :** Elle frappe l'utilisation des revenus, c'est-à-dire la dépense ou la consommation finale des biens et services.
- **C'est un impôt indirect :** Elle est payée au Trésor, non pas directement par le consommateur final qui est le redevable réel, mais par l'entreprise, qui est le redevable légal, qui assure la production et la distribution des biens et services.
- **C'est un impôt ad-valorem :** Elle est perçue en proportion de la valeur des produits et non en référence à la qualité physique du produit (volume ou quantité).
- **C'est un impôt établi suivant le mécanisme des paiements fractionnés :** En effet, à chaque stade de distribution, la TVA frappe seulement la valeur ajoutée conférée au produit de telle sorte qu'à la fin du cycle suivi par ce produit, la charge fiscale globale correspond à la taxe calculée sur le prix de vente au consommateur.
- **C'est un impôt qui repose sur le mécanisme de déductions à ce titre le redevable doit, aux divers stades du circuit économique:**
 - Calculer la taxe exigible sur les ventes ou prestations de services.
 - Déduire de cet impôt, la taxe qui a grevé les éléments constitutifs de son prix de revient.
 - Verser au Trésor la différence entre la taxe collectée et la taxe déductible.
- **C'est un impôt neutre :** En effet, la TVA est neutre sur le résultat des redevables légaux car elle est supportée par le consommateur final. (finances(DGI), pp. 5-6)

II.3 Historique de la TVA:

L'intérêt de financer le trésor avec le maximum possible de recettes fiscales a fait réfléchir le législateur aux taux les plus élevés, mais cela n'est pas toujours conforme aux obligations économiques et sociales, car nous constatons qu'il n'est pas possible d'imposer des taux élevés pour les produits de consommation nécessaires pour que chacun puisse s'en procurer sans charges fiscales plus lourdes. Quant aux produits de luxe, ils peuvent être soumis à un taux élevé afin de contribuer à apporter des ressources importantes au trésor public.

Les taux de taxe sur la valeur ajoutée ont subi plusieurs modifications depuis leur création en 1992 jusqu'à la loi de finances de l'année 2001.

- **La première étape:1992-1994:** À ce stade, les tarifs du chiffre d'affaire ont été réduits(TUGPS-TUGP) compensée par la taxe sur la valeur ajoutée, de 18 ajusté à 04 tarifs présenter comme suit:
 - **Taux de réduit spécial 07%:** Elle est appliquée aux produits qui étaient soumis au taux spécial réduit de la redevance globale unique sur la production et de la redevance globale unique sur la prestation de services, ainsi qu'à certains produits et procédés qui étaient hors application des deux redevances précédentes .
 - **tarif réduit 13%:** Elle s'applique à certains produits de grande consommation, les travaux immobiliers, les prestations de services en général, les opérations réalisées par les aviculteurs et les apiculteurs, les opérations téléphoniques et télex...etc.
 - **taux normal %21 :** Elle est d'application générale et affecte tous les produits non expressément mentionnés dans un autre objet, tels que les travaux qui ont lieu dans les salons de coiffure et les concerts sans droit à une remise.
 - **taux multiplicateur 40%:** Applicable aux produits, articles de luxe, voitures et cigarettes.
- **Deuxième étape:1994-2000:** Durant cette période, le taux réduit a été relevé de 13% à 14% et suite de la politique de réforme continue, le double taux de 40% a été aboli en vertu de l'article 48 de la loi de finances pour l'année 1996.

La taxe sur la valeur ajoutée est désormais à trois taux :

- Taux réduit spécial 07%
- tarif réduit 14%
- taux normal 21%
- **La troisième étape : 2001-2016 :** Durant cette période, d'autres modifications ont été apportées, et la taxe sur la valeur ajoutée ne contient plus que deux taux au lieu de trois, et ce sont :
 - taux réduit 07%.
 - taux normal 17%.

Toutes les opérations et prestations soumises au tarif 14% et taux 21% devenant à 17% ceci est conforme à la loi de finances de l'année 2001 . (الصفحات 34-35، 2005، سمير،) Qui on rester inchangé jusque à le 31/12/2016.

- **La quatrième étape en 2017:** cette année, le seul changement qu'est apparu le taux de 17% a subi une augmentation de 2% pour atteindre 19% ainsi que le taux de 7% qui a atteint les 9%.

III.L'étude empirique: Dans cet article on a opté pour un choix des variables par rapport au but fixé de ce travail l'impact de la TVA sur le budget de l'État en Algérie sur une période de 29 ans (1992-2020). En effet notre choix porté sur sept variables économiques qui représentent la structure budgétaire de l'Algérie .qui sera spécifié en deux modèles :

Le modèle (1) porte sur les recettes budgétaires expliquer à l'aide des variables (RO, FP, TVA) qui s'écrit sous la forme suivante :

$$RB_t = \alpha_0 + \alpha_1 RO_t + \alpha_2 FP_t + \alpha_3 TVA_t + \varepsilon_t$$

Le deuxième modèle porte sur les dépenses budgétaires constituées des trois variables (DE, DF, TVA) former sous l'équation suivante :

$$DB_t = \alpha_0 + \alpha_1 DE_t + \alpha_2 DF_t + \alpha_3 TVA_t + \varepsilon_t$$

III.1 Présentation des variables:

Dans cette partie nous exposons les variables des deux modèle en figure d'étude en tenant compte des statistique recueille présenter sous l'annexe 01 :

TVA : représente la variable pivot de l'étude et une source financière de budget de l'État ce qui influence les deux principales composantes de budget recette et dépense budgétaire.

RB : les recettes budgétaires est un variables a pour but de couvrir une part de l'engagement de l'état cette variable est prise pour étudier l'impact de la TVA sur les recettes budgétaires.

DB : les dépenses budgétaires une variable qui a pour but de satisfaire les besoin économique de pays et la relance économique, cette variable choisir à fine d'établir l'impact de la TVA sur cette variable et l'économie algérienne.

DF : dépense de fonctionnement une composante importante de la variable dépense publique utilisé pour bien établie la relation entre la variable dépense publique et les autres variables.

DE : dépense d'équipement une autre composante représentatif des dépenses publiques utilisé pour étudier l'impact des équipements sur la variable DB.

RO : ressources ordinaires un des sources des paniers des recettes budgétaires utilisé pour expliquer les variations toucher par cette variable.

FP : variable utilisé pour bien détailler les recettes fiscales et voir l'impact de fiscalité pétrolière sur les recettes face des variations de la TVA.

III.2 Etude de la stationnarité: Pour étudier la stationnarité on aura due à applique le teste augmenter Dickey Fuller (ADF) pour les septes variables

Tableau. (3): la stationnarité des variables

Les variables	Test augmenter dicky-fuller			
	Modèle	Aux niveaux	Après différenciation	stationnarité
Recettes Budgétaire (RB)	Avec constante	0.1591	0.0144	I(1)
Fiscalité Pétrolière (FP)	Avec constante	0.2143	0.0056	I(1)
Ressources Ordinaires (RO)	Avec tendance et constante	0.100	-	I(0)
Dépense Budgétaire (DB)	Avec constante	0.0468	-	I(0)
Dépense d'équipement (DE)	Sans tendance et constante	0.9880	0.0002	I(1)
Dépense de fonctionnement (DF)	Avec constante	0.2970	0.0033	I(1)
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	Avec tendance et constante	0.3129	0.0022	I(1)

Source : réaliser par nous même à partir de logicielle eviews

Lorsqu'on dispose de plusieurs variables intégrées d'ordres différents (I(0), I(1)), l'on peut recourir au test de cointégration de Pesaran et al. (2001) appelé « test de cointégration aux bornes » Si l'on recourt au test de cointégration de Pesaran pour vérifier l'existence d'une relation de cointégration entre les variables dans un modèle ARDL, l'on dira que l'on recourt à l'approche « ARDL approach to cointegrating » ou le test de cointégration par les retards échelonnés. Il y a deux étapes à suivre pour appliquer le test de cointégration de Pesaran :

Nous avons signalé que le test de cointégration aux bornes de pesaran et al. (2001) était adapté pour nos séries. Aussi, rappelons qu'il y a deux étapes à suivre pour appliquer le test de cointégration de Pesaran :

- Déterminer le décalage optimal avant tout (AIC, SIC) ;
- Recourir au test de Fisher pour tester la cointégration entre séries.

III.3 Estimation des modèles:

A- Modele (1) RB: pour sélectionner le modèle ARDL optimal, et selon le critère d'information de Schwarz (SIC) qui offre des résultats statistiquement significatifs avec les moins des paramètres. On a trouvé que le modèle ARDL (1,1,4,4) est le plus optimal parmi les 20 autres présentés, car il offre la plus petite valeur du SIC.

Par ailleurs, au regard des tests qui aident à diagnostiquer le modèle ARDL estimé, l'on note l'absence d'autocorrélation des erreurs, il n'y a pas d'hétéroscédasticité, il y a normalité des erreurs, et le modèle a été bien spécifié. Comme il montre le tableau suivant

Tableau (4) : tests de Validation du modèle ARDL (1,1,4,4) pour le model (1)

Test d'hypothèse	Test	Valeur (probabilité)
Autocorrélation	Breusch-Godfrey	3.6615 (0.1603)
Hétéroscédasticité	Breusch-Pagan-Godfrey Arch-test	10.7669 (0.6303) 0.7374 (0.3905)
Normalité	Jarque-Bera	0.4818 (0.7858)
Spécification	Ramsey (Fisher)	2.6942 (0.1317)

Source : réaliser par nous même à partir de logiciel eviews

- **Test de cointégration aux bornes:** Le test de cointégration de Pesaran et al. (2001) exige que le modèle ARDL soit estimé au préalable. La statistique du test calculée, soit la valeur F de Fisher, sera comparée aux valeurs critiques (qui forment des bornes) comme suit :

- Si Fisher > borne supérieur : cointégration existe
- Si Fisher < borne supérieur : cointégration n'existe pas
- Si borne inférieure < Fisher < borne supérieur : pas de conclusion

Tableau (5) : Résultats du test de cointégration de Pesaran et al. (2001) pour le model (1)

Variable	RB ; FP ; RO ; TVA	
F-stat calculée	27,5993	
Seuil critique	Borne <	Borne >
1%	3.65	4.66
2.5%	3.15	4.08
5%	2.79	3.67
10%	2.37	3.2

Source : réaliser par nous même à partir de logiciel eviews

Les résultats du test de cointégration aux bornes confirment l'existence d'une relation de cointégration entre les séries sous étude pour les seuils de 1% ; 2.5% ; 5% ; 10% ou la valeur de F-stat > à borne supérieur ce qui donne la possibilité d'estimer la relation à long terme entre RB, FP, RO, TVA. Avant tout, l'on essaye de jeter un coup d'œil sur la corrélation entre variables.

les Elasticités à court et long terme de RB: il faut mentionner que le coefficient d'ajustement ou force de rappel est statistiquement significatif, il est négatif et est compris entre zéro et un en valeur absolue (-0,5993), ce qui garantit un mécanisme de correction d'erreur, et donc l'existence d'une relation de long terme (cointégration) entre variables, aussi la vitesse de retour du recette budgétaire à l'équilibre est égale 59.93% avec une durée du $(1/0,5993)=1,7$ c'est-à-dire environ 1ans et 8mois.

Tableau.(6) : les Elasticités à court et long terme de modele RB

Variable	Elasticité à court terme	Elasticité à long terme
RO	-0.2137	+0.2566
FP	-0.2283	+0.2540
TVA	-0.0149	+0.0860

Source : réaliser par nous même à partir de logiciel eviews

D'après le tableau nous avons constaté que tous les variables ont un impact négatif sur la recette budgétaire à court terme mais à long terme devient positive.

- La Recette ordinaire (RO) à un impact négatif à court terme sur la recette budgétaire (RB) de sorte qu'une augmentation de ce dernier de 1 % entraîne une diminution de recette budgétaire de 21% cet impact devient positif à long terme avec un effet de 25%. Ce contraste de signe entre le long terme et le court terme indique que le système de recouvrement fiscal algérien est inefficace et commence à gang progressivement l'efficacité à long terme.
- Pour la variable (fiscalité pétrolière (FP)) on a constaté qu'elle a un impact négatif court terme de 22% Ce dernier s'améliore à long terme avec un effet de 25%. Ce résultat peut se justifier par la dépendance de l'économie algérienne aux hydrocarbures.
- concernant l'impact de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur la recette budgétaire (RB) elle est négative à court terme, avec un impact faible de 1.4%. Pour le signe(-) signifie que a court la relation entre la TVA et les recettes budgétaires est une relation inverse donc toute augmentation de la TVA à court terme procure une diminution des recettes budgétaire ce qu'on peut le justifier par la fraude fiscale. A long terme elle devient positive avec un impact de 8.6% c'est-à-dire la variation de la TVA conduit à une variation de même signe à la variable recette budgétaire cette variation peut se justifier par l'intervention de l'Etat par les descriptions judiciaires.

B- **Modele (2) DB**: avec les meme procédure précédente on a trouvé le modèle ARDL (1,4,1,0) est le plus optimal et on a trouvé aussui que le model est statistiquement signifivative

Tableau (7) : tests de Validation du modèle ARDL (1,1,1,0) pour le model (2)

Test d'hypothèse	Test	Valeur (probabilité)
Autocorrelation	Breusch-Godfrey	1.0800 (0.5827)
Hétéroscédasticité	Breusch-Pagan-Godfrey Arch-test	10.4799 (0.2130) 0.02196 (0.8822)
Normalité	Jarque-Bera	0.6050 (0.7389)
Spécification	Ramsey (Fisher)	3.7341 (0.0738)

Et Les résultats du test de cointégration aux bornes confirment l'existence d'une relation de cointégration

Tableau(8) : Résultats du test de cointégration de Pesaran et al. (2001) pour le model (2)

variable	DB ; DE ; DF ; TVA	
F-stat calculée	78.1572	
Seuil critique	Borne <	Borne >
1%	3.65	4.66
2.5%	3.15	4.08
5%	2.79	3.67
10%	2.37	3.2

Source : réaliser par nous même à partir de logiciel eviews

les Elasticités à court et long terme de DB:

Tableau.(9) : les Elasticités à court et long terme de modele DB

variable	Elasticité à court terme	Elasticité à long terme
DE	-0.0010	+0.3630
DF	-0.0855	+0.5519
TVA	-0.0016	+0.0015

Source : réaliser par nous même à partir de logiciel eviews

D'après le tableau nous avons constaté que tous les variables ont un impact négatif sur la recette budgétaire à court terme mais à long terme devient positive.

- Dépense d'équipement (DE) influence négativement à court terme d'un pourcentage de 0.1% qui est approximativement nulle. Ce dernier s'améliore à long terme avec un effet de 36%. Ce pourcentage indique que la marge de mise en place des projets reste importante compte tenu du fait que les projets sont réévalués chaque année en raison du retard dans leur mise en place ainsi que leur rentabilité reste insuffisante.
- Pour la variable (dépense fonctionnement (DF)) à un impact négatif à court terme sur les dépenses budgétaires (DB) de sorte qu'une augmentation de ce dernier de 1 % entraîne une diminution de dépense budgétaire de 8.5% cet impact devient positif à long terme avec un effet de 55%. Cause de l'expansion des administrations publiques sans créer de la valeur ajoutée.
- La TVA procure un impact négligeable sur les dépenses budgétaires pour les deux termes, avec un signe négatif à court terme et positif à long terme. Ce qui justifie que l'Etat Algérienne n'utilise plus la TVA comme une source de financement des dépenses budgétaires. Cela confirme le caractère de l'économie en Algérie qui se base essentiellement sur les rentes pétrolières.

Conclusion: Grâce à notre étude de l'état actuel du budget de l'Etat ,similaire aux politiques de l'Etat qui visent à restaurer l'économie nationale et à stabiliser la taxe sur la valeur ajoutée en tant qu'élément efficace du financement des dépenses publiques en plus d'augmenter le niveau des recettes. Il est clair que les efforts de l'Etat pour diversifier les sources des recettes sont encore un objectif de grande envergure à la lumière des résultats atteints à l'égard de l'étude pratique est ce qui prouve l'échec des plans de réforme étatique. Car la TVA ne représente que 8% donc la possibilité de reconsidérer les sources de financement du budget devenues une nécessité absolue après toutes les turbulences du marché pétrolier et les conditions misérables de l'économie algérienne.

Référence:

- A.François, et al, **Finances Publiques**, édition Dalloz,.
- A. MUSGRAVE, 1959 **The theory of public finance**, a study in public economy, New York, Mc Graw Hill,.
- A.TOUALIT et K.CHEHRIT, 2003 **le petit dictionnaire de l'impôt et de la fiscalité**, édition Grand Alger Livre (GAL),.
- B. WACQUEZ, 2002 **La Dépenses Publiques**, édition institut de l'entreprise, Paris,.
- B.HAMADOU et A.TESSA, 2015 **fiscalité d'entreprise**, édition pages bleues, Alger,.
- Béatrice et Francis grand Guillot, **la fiscalité française 2016**, 21^{ème} édition, édition gualino, France,
- C. Schoenauer, 2006,**Les fondamentaux de la fiscalité Techniques et applications**, 6^{ème} édition, édition Eska, Paris,..
- D. Banyankirubusa, 2009,**dépenses publiques et équilibre sur le marché des biens et services au Burundi : une analyse empirique (1987-2006)**, Bujumbura, novembre.
- Document interne de la DGI, **guide pratique de la TVA** ; 2021.
- P. Bernard, 2013,**fiscalité pour non spécialiste**, édition dunond, Paris,.
- R. Bourbonnaises, 2015,**économétrie cours et exercices corrigés**, 9^{ème} édition, édition DUNOD, Paris, ,
- S.Benaissa, 2001, **fiscalité produits domaniaux parafiscalité**, 3^{ème} édition, Paris,.
- S. Bernard, 2002, **Théorie économique de la fiscalité**, éditions Economica, Paris,.
- W. Franck, **les finances publiques**, 2016, 8^{ème} édition, édition la documentation française, Paris,.
- A. Amira, **l'impact de l'augmentation de la TVA sur le pouvoir d'achat des ménages**, mémoire master en statistique et économie appliquée, spécialité économie appliquée et prospective, école nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée Kolea, promo 2017.
- D.DJERMOUNE, O.HADJOUJJA, **L'effet des dépenses publiques d'infrastructure et d'éducation sur la croissance économique en Algérie 1980-2019**, Mémoire Master en Finance et Actuariat, Spécialité Finance et Actuariat, ENSSEA KOLEA, 2021
- K. kharroubi, **Le contrôle fiscal comme un outil de lutte contre la fraude**, mémoire de magister en sciences commerciales, spécialité management des entreprises, faculté de science économique et gestion et science commerciale, université d'Oran Es-Senia, promotion 2011.
- K.BENADI, **L'impact des recettes fiscales sur la croissance économique en Algérie 1985-2015**, Mémoire Master en Statistique et Economie Appliquée, Spécialité Statistique Appliquée, ENSSEA KOLEA, 2017
- Lounis Moussa, **maitrise et financement du déficit budgétaire en Algérie 2005-2016 : analyse et constante**, mémoire mastère, université de mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, faculté de SEGC, département science commercial, 2016-2017.
- M.BELKACEM, N.DJEDDIS, **Impact des dépenses publiques sur la croissance économique en Algérie 1985-2012**, Mémoire Master en sciences économiques, Spécialité Economie Appliquée et Ingénierie Financière, Faculté SECG, Université Abderrahmane Mira de Bejaïa, 2014.
- N.SELHI, **l'impact de la fiscalité pétrolière sur le budget de l'Etat Algérien 1985-2019**, Mémoire Master en Statistique et Economie Appliquée, Spécialité Finance et Actuariat, ENSSEA KOLEA, 2020.

- R.SADI, **La modernisation des finances publiques – Approche budgétaire –**, Mémoire de troisième cycle spécialisé en Finances publiques, IFID ALGER.

- Y.MILIANI, **les effets de la dépense publique sur la croissance économique et l'emploi en Algérie entre 2000-2016**, thèse de doctorat en science économiques, faculté des SEGC, Université Oran2, 2019.

- Z. Akli ; **Nature Du Fonds de Régulation des Recettes (FRR) et son rôle dans le financement de l'économie algérienne sur la période 2000-2014** ; thèse de magistère ; Faculté SEGC ; Université de Tizi-Ouzou ; promo 2016.

- بوخاتم محمد، بوراس سمير، 2005، **الدور التمويلي و التوجيهي للرسم على القيمة المضافة**، مذكرة في العلوم التجارية و المالية، تخصص محاسبة، المدرسة العليا للتجارة الجزائر،

- Documents internes du Ministère des Finances, Direction Générale du Budget, Direction de la Réglementation Budgétaire et du Contrôle Préable de la Dépense, **manuel de procédures d'inscription, de financement et de suivi, afférentes aux projets et programmes d'équipement public de l'Etat**, Novembre 2012